

# “Ce conclave, c’est la procession d’Echternach”

■ Le fédéral devrait combler son “trou” budgétaire ce week-end. En attendant, la majorité devient nerveuse...

L’ajustement du budget 2016 devrait être réglé pour le début de la semaine prochaine. Mais, pour l’instant, les cabinets continuent de plancher sur les “corrections techniques” qui ont permis de réduire à 1,3 milliard d’euros le trou initial de 2,2 milliards. Pour la négociation des solutions qui permettrait de le combler, il faudra attendre ce week-end. “Ce conclave, c’est la procession d’Echternach, confie une source flamande. Quand on fait une réunion autour d’un problème, on finit avec trois problèmes...”

Par ailleurs, les rapports entre les trois formations flamandes du gouvernement Michel sont très tendus. Chacun scrute les failles de ses adversaires. “Les N-VA sont des amateurs. Ils oublient des lignes dans leurs tables budgétaires, ils ne font pas le job. Steven Vandeput (ministre N-VA de la Défense et de la Fonction publique) a reçu l’injonction de mettre en oeuvre rapidement le ‘redesign’ de l’admini-

nistration qui doit ramener 100 millions dans les caisses. Mais, dans ce but, il veut engager des consultants et faire des investissements qui coûteront beaucoup d’argent...” Au milieu de cette foire d’empoigne nordiste, le MR joue les médiateurs.

## Accélération de la hausse des accises

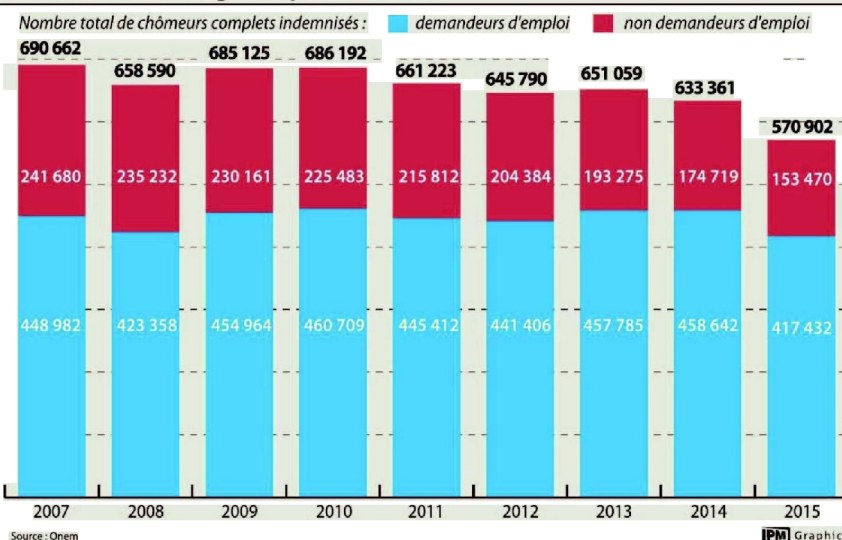
Malgré ce climat, une solution se dessine déjà : des mesures linéaires. C’est-à-dire des petites économies réalisées un peu partout afin que cela reste indolore (passer la “râpe à fromage” comme on dit dans le jargon) et des rentrées supplémentaires provenant des pompes fiscales habituelles (une anticipation d’un an de la hausse prévue des accises sur le diesel et le tabac, par exemple).

Par contre, pas de nouvelle mesure spectaculaire en vue. Contrairement à ce qui a circulé ces derniers jours, la majorité fédérale ne décidera pas de la modification du régime fiscal des voitures de société, ni d’une hausse globale de la TVA, ni d’un deuxième saut d’index, ni d’une réforme du marché du travail et encore moins d’une réforme de l’impôt des sociétés... “On n’est pas opposé sur le principe, confie un observateur, mais on ne décide évidemment pas de ce genre de mesures spectaculaires lors d’un simple ajustement.”

Frédéric Chardon

## Le chômage au plus bas

### Evolution du chômage complet indemnisé



## Le nombre de chômeurs complets indemnisés recule de 10 % en 2015

La Belgique comptait, en 2015, 570 902 chômeurs complets indemnisés, soit un recul de 9,9 % par rapport à 2014, selon le rapport annuel de l’Office national de l’emploi, publié jeudi. Depuis l’informatisation de l’Onem en 1992, il s’agit du chiffre le plus bas jamais atteint. Les deux catégories de chômeurs complets indemnisés connaissent une diminution. Les **demandeurs d’emploi** étaient 417 432 (-9 %). Cette baisse résulte de trois facteurs : la croissance économique modérée (+1,4 %), l’évolution démographique et, surtout, la limitation à trois ans du droit aux allocations d’insertion, qui a mené à l’exclusion de 29 155 chômeurs en 2015, dont les deux tiers en Wallonie – ce qui explique en partie la plus grande diminution du chômage en Wallonie (-12,5 %) qu’à Bruxelles (-10,5 %) et surtout qu’en Flandre (-4,3 %). Quant aux chômeurs complets indemnisés **non demandeurs d’emploi** (chômeurs âgés et prépensionnés), ils sont aussi moins nombreux qu’en 2014 : 153 470 (-12,2 %). En cause, les critères d’accès plus stricts et le nombre plus élevé de départs à la pension dû au vieillissement de la population. L.G.